

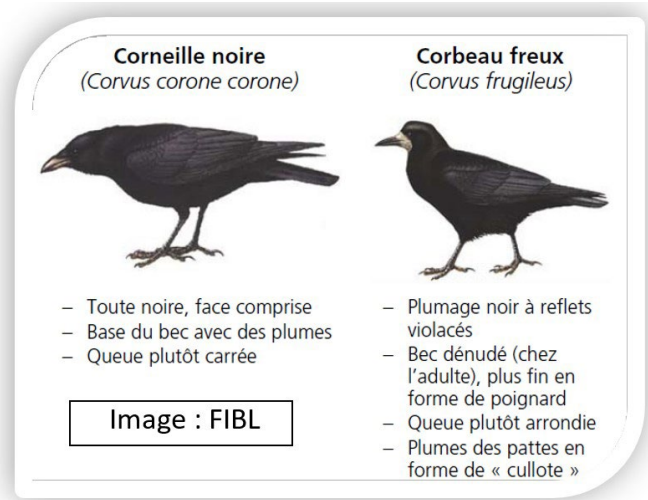


**BIO**  
en NORMANDIE

## Technique Grandes CULTURES

### Lutte contre les Corvides

Contact : Simon GODARD | [sgodard@bio-normandie.org](mailto:sgodard@bio-normandie.org) · 06 02 38 90 95



Le corbeau freux et la corneille noire sont les deux principales espèces de corvidés qui peuvent être à l'origine de dégâts significatifs sur les cultures de printemps comme le maïs ou le tournesol. Plusieurs membres du groupe ont dut ressemer leur maïs ou ont simplement abandonné certaines cultures de printemps à cause des dégâts occasionnés par ces corvidés. Ces corvidés consomment les graines de maïs dès le semis et jusqu'au stade 4-5 feuilles, voire exceptionnellement jusqu'au stade 7-8 feuilles. En suivant la ligne de semis, ils sont capables de faire des dégâts importants, pouvant conduire à un ressemis. L'intensité des attaques dépend des besoins alimentaires de ces volatils (en lien avec leur reproduction) et de l'offre alimentaire présente dans l'environnement (semis de maïs et autres ressources).

## ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

Le Corbeau freux et la Corneille noire sont classés dans la liste des espèces d'animaux classées susceptibles d'occasionner des dégâts dans l'ensemble de la Région Normandie.

L'arrêté du 2 août 2012 précise que « le corbeau freux (*Corvus frugilegus*) et la corneille noire (*Corvus corone corone*) peuvent être détruits à tir entre la date de clôture générale de la chasse et le 31 mars au plus tard. La période de destruction à tir peut être prolongée jusqu'au 10 juin lorsque l'un au moins des intérêts mentionnés à l'article R. 427-6 du code de l'environnement est menacé entre le 31 mars et le 10 juin et jusqu'au 31 juillet pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, sur autorisation individuelle délivrée par le préfet et dès lors qu'il n'existe aucune autre solution satisfaisante. »

De plus, « le tir du corbeau freux peut s'effectuer, sans être accompagné de chien, dans l'enceinte de la corbeautière ou à poste fixe matérialisé de main d'homme en dehors de la corbeautière. Le tir dans les nids est interdit. Le corbeau freux et la corneille noire peuvent également être piégés toute l'année et en tout lieu. Dans les cages à corvidés, l'utilisation d'appâts carnés est interdite sauf en quantité mesurée et uniquement pour la nourriture des appelants. »

## MESURES DE PRÉVENTION

Pour pallier au déséquilibre entre populations de nuisibles et de prédateurs naturels, un des moyens consiste à faire revenir les compétiteurs et prédateurs, grâce aux haies (les corbeaux freux évitent de se poser près des lisières), ou aux éléments de paysage fixes. La présence de buses est favorisée par la plantation de perches de 5-6 mètres avec une partie horizontale pour qu'un rapace puisse se percher, sans glisser, tous les 2 ou 3 ha. Il faut choisir les bons emplacements (loin des bordures de routes, dans une zone calme et « infestées » par les oiseaux déprédateurs) et bien fixer le perchoir.



### Au niveau des pratiques culturales, le FIBL conseille de :

- Diminuer l'attractivité de cultures en recouvrant proprement la semence et en évitant de laisser des grains en surface (éventuellement rouler, mais risques de croûtage). Objectif : replomber le semis pour rendre plus compliqué l'accès au germe. Attention, les engrais de ferme peuvent attirer les corneilles.
- Regrouper les semis sur une même zone géographique. Ainsi, corbeaux et pigeons n'auront qu'une seule période favorable aux attaques. Les dégâts d'oiseaux seront alors réduits de la fenêtre de tir plus courte.
- Laisser si possible un intervalle d'un à deux jours entre le hersage et le semis. Permettre une levée rapide de la culture :
  - éviter les semis trop précoces;
  - semer dans un sol réchauffé (min. 8°C).

- Semer plus profond permet un meilleur ancrage des plantes, mais retarde la levée du maïs :
  - en sol moyen à lourd : 5-6 cm;
  - en sol lourd : 4-5 cm).
- Éviter le semis dans un sol trop motteux ou avec présence importante de résidus. Cela facilite l'atteinte de la graine par les corvidés.

Le semis du maïs sous couvert de blé ou en même temps que le semis de blé semble être efficace. Le blé sert de plante-appât pour duper les corbeaux dans leur recherche de nourriture. Les jeunes pousses de blé intéressent tout autant les nuisibles, ce qui permet de protéger la vraie culture.

## MOYENS DE LUTTE

### EFFAROUCHEURS ACOUSTIQUES

Moyen de lutte	Efficacité	Ordre de prix	Fonctionnement/Remarques
<b>Canon à gaz émettant une détonation à intervalles réguliers</b>	Efficace sur 2 à 5 ha	500 € à 1 500 € / unité	C'est la technique d'effarouchement la plus utilisée. En zone rurale et périurbaine, cette technique sonore pose des problèmes de bon voisinage.
<b>Pistolets à amorces ou fusées</b>	-	100 - 200 €	-

### EFFAROUCHEURS OPTIQUES

Moyen de lutte	Efficacité	Ordre de prix	Fonctionnement/Remarques
<b>Épouvantail</b>	Efficacité limitée, les corvidés s'habituant rapidement à sa présence	-	
<b>Ballons gonflés à l'hélium (Latex ou aluminium)</b>	Effet à durée moyenne (1 à 2 semaines)	?	Investissement coûteux en temps et en argent. Faible résistance aux vents.
<b>Plumes d'oiseaux au sol</b>	Effet à durée limitée (quelques jours)	-	
<b>Leurre en plastique d'oiseaux prédateurs (utilisées par les chasseurs)</b>	Effet limité dans le temps	30 € l'unité (sans perche)	Méthode qui nécessite une grande quantité de formes qu'il faut déplacer très régulièrement. Parfois placer les leurres dans des positions inhabituelles : sur le dos, couchés sur le côté ou encore tournant le dos au vent (pigeons et les corvidés deviennent alors extrêmement méfiants et évitent de s'approcher de la parcelle).
<b>Laser</b>	Risque d'accoutumance faible Portée 2 000 m	+/- 700 €	Appareil silencieux et portable.
<b>Cerf-volant rapace sur mât de 4 à 5 m</b>	Difficile de protéger des grandes surfaces (> 4 ha) 1 dispositif par hectare est un minimum	+/- 100 € l'unité	Sur un mât de 6m, le cerf-volant : en forme de rapace noir, avec un bec jaune et une envergure de 1,10 m. Par vent faible, il bouge dans tous les sens, en émettant un faible bruit de toile "qui vole au vent". À déplacer tous les 3 jours afin de ne pas habituer les corneilles. Souvent combinés avec des ballons suspendus : et lorsque les cerfs-volants et ballons sont mélangés. Un dispositif seul sur 2 ha ne protège pas la parcelle.
<b>Ballons simples suspendus</b>	Pour éviter le phénomène d'accoutumance. Déplacer également les cerfs-volants si des oiseaux reviennent sur la parcelle  Les situations les plus satisfaisantes ont été observées lorsque la culture à protéger était bien pourvue en dispositifs  Marche très bien sur les pigeons	+/- 50 € l'unité	Sur un mât de 4 m, le ballon aux yeux de rapace est une technique empruntée au maraichage, avec 2 modèles.  Dès l'attaque avérée (et pas avant !), protéger la parcelle avec une association de dispositifs cerfs-volants + ballons, avec une densité supérieure à un dispositif par hectare.  Échanger les couleurs de ballons tous les 2 ou 3 jours si possibles pour éviter le phénomène d'accoutumance.

## AUTRES MOYENS DE LUTTE (COMBINÉS OU OLFACTIFS)

Moyen de lutte	Efficacité	Ordre de prix	Fonctionnement/Remarques
<b>Volière/pièce (cage)</b>	Efficacité aléatoire	80 à 380 €	Vérifier la réglementation dans votre département.  Peut heurter la sensibilité des riverains.
<b>Effaroucheur pyro-optique à cadence aléatoire</b>	Efficace sur une surface d'1 à 7 ha	+/- 1 700 €	Canon à gaz qui propulse 2 leurres le long d'un mât de 7 m. Les leurres émettent un bruit "d'ailes d'oiseaux à l'envol" en montant, et un bruit "d'oiseau blessé" quand les pales redescendent.  L'intensité sonore est moindre, ce qui permet une utilisation près des habitations.  L'appareil est autonome et alimenté par une batterie de 12V et bouteille de gaz propane.
<b>Drone Effaroucheur</b>	Efficacité non déterminée	1 000 - 5 000 €	Le drone effectue de façon automatique le chemin indiqué et effarouche régulièrement les nuisibles.
<b>Traitement de semence et sur feuillage à base d'ail</b>	?	?	Peu d'information sur le sujet ? Comptabilité avec le cahier des charges de l'AB à vérifier.

## CONCLUSION

Toutes ces moyens de lutte sont efficaces mais peuvent l'être encore plus combinés les unes aux autres. En effet, l'utilisation de canons ou encore de cages, n'empêche pas la mise en place d'effaroucheurs...

Au contraire, l'utilisation de plusieurs de ces outils en simultané est recommandé de manière à augmenter l'efficacité sur une même parcelle. En outre, chaque dispositif est placé à un endroit précis de la parcelle, ils ne couvrent donc pas toute la surface potentiellement visés par les corbeaux. Le champ d'action de votre système global de lutte contre les corvidés peut donc être amélioré grâce à la combinaison de plusieurs de ces outils.

